

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de Préparation : 2015/10/23

Numéro de FDS : BGG2_Part B Gator Guard II Bedliner Black_FR

Date De Révision : 2018/06/13

Numéro De Révision : 2

BGG2 Part B GATOR GUARD II Multi-Purpose Epoxy Bedliner and Industrial Coating

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: BGG2 Part B GATOR GUARD II Multi-Purpose Epoxy Bedliner and Industrial Coating

Description de Produit: Partie B agent de durcissement pour le revêtement de doublure de caisse époxy, 850 ml / 28.7 fl oz US

Utilisation Générale: Un agent de durcissement pour le revêtement de doublure de caisse époxy

Nombre Courant/Code de Produit: BGG2 / 100096 Black / Noir (Kit: 1.7 L / 1.8 qt US)

Famille Chimique: Polyamines à base de solvant

Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë (oral), Catégorie 2
Toxicité aiguë (dermique), Catégorie 2
Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 2
Corrosion de la peau, Catégorie 1
Corrosion des yeux, Catégorie 1
Toxicité sur organes cibles (exposition simple), Catégorie 3 (une irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques)
Toxicité sur organes cibles (exposition répétée), Catégorie 2
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction., Catégorie 2
Risque d'aspiration, Catégorie 1

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

parachlorobenzotrifluorure, Acétate de tert-butyle, Toluène, 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) and Tétréthylènepentamine



Flamme



Corrosion



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 + H312 + H332: Nocif si avalé, en contact avec la peau ou inhalé.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P285: Lorsque la ventilation locale est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse

respirer aisément.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Ce produit peut être nocif s'il est ingéré, inhalé ou s'il entre en contact avec la peau. Provoque de graves brûlures de la peau et des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets sur le système nerveux (par ex. somnolence, vertige, nausée, maux de tête). Peut irriter les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître. Risque d'aspiration.

Commentaires: 20 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.

L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
parachlorobenzotrifluorure	33 - 34.5	98-56-6
Acétate de tert-butyle	23 - 24.5	540-88-5
Toluène	16.5 - 18	108-88-3
4-Nonylphénol ramifié	10 - 15	84852-15-3
2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	5 - 8	6864-37-5
Tétraéthylènepentamine	5 - 8	112-57-2

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact de Peau: Immédiatement laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon et ôter les vêtements et chaussures contaminés. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX. Les vêtements contaminés doivent être éliminés de

façon à limiter toute exposition ultérieure.

Ingestion: Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Corrosif. Provoque brûlure des yeux et lésions permanentes des tissus.

Contact de Peau: Corrosif, provoque des brûlures de la peau. Des réactions allergiques cutanées sont possibles.

Ingestion: Peut provoquer des brûlures de la bouche, la gorge et l'estomac. Peut être mortel en cas d'ingestion. Peut causer des lésions de déglutition et pulmonaires.

Inhalation: Provoque une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs et les brouillards de pulvérisation peuvent être nocives. Peut déprimer le système nerveux central.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des températures plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégats. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
			ppm	mg/m ³
parachlorobenzotrifluorure	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
Acétate de tert-butyle	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	950
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	950
	REL du NIOSH	TWA	200	950
Toluène	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	--
		LECT	300	--
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	75
	REL du NIOSH	TWA	100	375
		LECT	150	560
4-Nonylphénol ramifié	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	États-Unis OEL	-	[1]	[1]
	Danemark	TWA	1	
Tétraéthylènepentamine	États-Unis OEL	-	[1]	[1]
	US WEEL	TWA	1	5

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:

1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. Utiliser un système de ventilation à l'épreuve de l'explosion.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA (National Institute for Occupational Safety and Health/Mine Safety and Health Administration = Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail/Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines) avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. La protection offerte par les masques à gaz est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à alimentation d'air sous pression positive s'il existe un risque potentiel de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un masque à gaz pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide
Odeur	: Aromatique
Seuil Olfactif	: Aucunes données disponibles.
Apparence	: Liquide mobile
Couleur	: Incolore à jaune paille léger
pH	: Sans objet
% Composés Volatils	: 70 à 75 % masse/masse
Point D'Inflammabilité et Méthode	: 4 à 5°C Setaflash Creuset Fermé
Limites d'Inflammabilité	: 1.0 à 7.0
Notes: Basé sur des données pour le toluène.	
Température D'Autoignition	: 480°C
Notes: Basé sur des données pour le toluène.	
Pression de la Vapeur	: 3.8 kPa (21 mm Hg) [Toluène] à 20°C
Densité de Vapeur	: > 1 (l'air = 1)
Point d'Ébullition	: 98 °C (Acétate de tert-butyle)
Point de Congélation	: Aucunes données disponibles.
Point de Fusion	: Aucunes données disponibles.
Solubilité dans l'Eau	: Partiel
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: > 1
Densité	: 1.01±0.02g/ml à 20°C
Viscosité	: 13 à 17 cps à 25°C (77°F)
Contenu de COV	: 373 g/l (3.11 lb/gal), moins les solvants exemptés
Propriétés Oxydantes	: Aucun

Commentaires: Aucune**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Risque Réactif** : Non**Polymérisation Dangereuse:** Occurrence peu probable.**Stabilité:** Stable.**Conditions à Éviter:** Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles.**Réactions Dangereuses Possibles:** Aucunes données disponibles.**Produits de Décomposition Nocifs:** Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et autres composés indéterminés.**Matériaux Incompatibles:** Matériaux oxydants.**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
parachlorobenzotrifluorure	> 6700 13,000 11,500	> 2000	33.0(rat;4h) 22.0(rat;4h) 20.0(souris)
Acétate de tert-butyle	3420, 4500	> 2000 > 20,700	13.3(rat;4h) 20.0(rat;6h)
Toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
4-Nonylphénol ramifié	580	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	320 à 460	200 à 400	0.42(rat;4h - brouillard de pulvérisation)
Tétraéthylènepentamine	2100 3250 3990	600 1260	> 9.9 ppm (rat,4h)

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, le mélange est classifié comme: Toxicité Cutanée Aiguë, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 1000 et ≤ 2000 mg/kg. Nocif par contact cutané. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Orale Aiguë, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 300 et ≤ 2000 mg/kg. Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Aiguë par Inhalation, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs). L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 1 and ≤ 5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de la brume de jet peut être dangereuse.

Remarques: 20% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) et Tétrahéthylènepentamine. Le mélange est classifié comme: Corrosif pour la Peau, catégorie 1, sur la base de la somme des données des ingrédients (>5% des ingrédients classifiés comme corrosifs pour la peau, catégorie 1). Corrosif, provoque des dommages permanents de la peau (cicatrices).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) et Tétrahéthylènepentamine. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 1, sur la base de la somme des données des ingrédients (>3% des ingrédients acides classifiés comme irritants cutanés et/ou oculaires, catégorie 1). Corrosif. Provoque brûlure des yeux et lésions permanentes des tissus.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Contient: Tétrahéthylènepentamine. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou $\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et $< 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and $< 1.0\%$ des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
parachlorobenzotrifluorure	--	--	--	--
Acétate de tert-butyle	--	--	--	--
Toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
4-Nonylphénol ramifié	--	--	--	--
2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	--	--	--	--
Tétrahéthylènepentamine	--	--	--	--

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Contient: Toluène et 4-Nonylphénol ramifié. Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître (Toluène).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

Contient: Toluène. Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Contient: parachlorobenzotrifluorure. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies

respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: Toluène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Le mélange est classifié Risque d'Aspiration, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients et la viscosité ($\geq 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et viscosité du mélange $\leq 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à 40°C). En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.

Nom Technique : Toluène, Acétate de tert-butyle, 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) and Tétrahéthylènepentamine

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 8

Numéro UN/NA : 2924

Groupe d'Emballage : II

Autres Informations sur l'Expédition:

Avec un emballage intérieur $< 1.0 \text{ L}$, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.

Nom Technique : Toluène, Acétate de tert-butyle, 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-

BGG2 Part B GATOR GUARD II Multi-Purpose Epoxy Bedliner and Industrial Coating

4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) and Tétrahéthylène-pentamine

Numéro UN/NA : 2924

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 8

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Oui

Remarque: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.

Nom Technique : Toluène, Acétate de tert-butyle, 4-Nonylphénol ramifié, 2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) and Tétrahéthylène-pentamine

Numéro UN/NA : 2924

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 8

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Toxicité aiguë (dermique), Toxicité aiguë (inhalation), Toxicité aiguë (oral), Risque d'aspiration, Effets narcotiques, Toxicité pour la reproduction., Irritation des voies respiratoires, Dommages sérieux aux yeux, Corrosion de la peau, Sensibilisation de la peau, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Risque d'Incendie : Oui
Dégagement soudain de pression : Non
Risque Réactif : Non
Toxicité aiguë de Produit : Oui
Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	16.5 - 18	108-88-3
4-Nonylphénol ramifié	10 - 15	84852-15-3

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

BGG2 Part B GATOR GUARD II Multi-Purpose Epoxy Bedliner and Industrial Coating

Nom chimique	Poids%	QR
Acétate de tert-butyle	23 - 24.5	5,000
Toluène	16.5 - 18	1,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)**Statut Selon le TSCA:**

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	16.5 - 18	108-88-3

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids%	Répertorié
Toluène	16.5 - 18	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA**Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
Toluène	108-88-3	1A, 5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2018/06/13

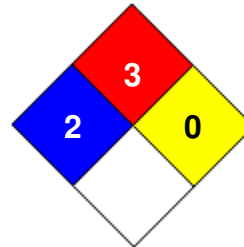
Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2017/06/23 FS. Modifié **Chapitre 3:** Poids%.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.